



*Ville solidaire*

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

« Jules EGLANTIN »

Les Jardins

BP- 59

97351 MATOURY

Tél. : 0594 29 44 32

Fax : 0594 29 67 41

E-mail : mediatheque@mairie-matoury.fr

Affaire suivie par : Madame SAINT-PIERRE

REPUBLIQUE



FRANCAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

## REGLEMENT POUR LES EXPOSANTS

### Brocante de puériculture de la 2<sup>ème</sup> édition de la manifestation PLEZI TIMOUN 2023

### La vente est réservée aux exposants non professionnels.

#### Article 1 :

La manifestation « **PLEZI TIMOUN – 2 édition** » aura lieu sur le parking et les abords des bâtiments de la médiathèque municipale « **Jules EGLANTIN** » et le centre d'animation « **Rolande DAUPHIN** »

**le dimanche 11 Juin 2023 de 8 H à 17 H.**

#### Article 2

Les exposants doivent être majeurs. L'inscription des exposants se fait par fiche d'inscription à retirer à la médiathèque municipale « Jules EGLANTIN » ou au centre social de Cogneau-Lamirande.

Les articles qui doivent être proposés à la vente sont *des jeux* (de plein air, de société complet avec règles du jeu), *multimédias ou objets audio* en état de fonctionnement, *linges de lit bébé, poussettes, sièges auto, rehausseurs, chaises bébé de voiture, chaises hautes, parcs et vêtements* (propres et non déchirés les fermetures non cassées), les puzzles de plus de 8 pièces devront être construits sur un carton, entourés d'un film de plastique étirable pour qu'ils ne bougent pas.

Par respect pour les participants, les livres doivent être propres et non déchirés et sans ratures sur les pages. Les objets et vêtements mis en vente devront être conformes à la législation en vigueur (**L'article L310-2 du code du commerce** précise que les particuliers ne peuvent vendre « exclusivement que des objets personnels et usagés »).

Ainsi, si vous créez vous-même des objets, **vous ne pourrez pas les vendre** dans une brocante, un vide-grenier ou une braderie sans vous être déclaré comme professionnel. Dans ce cas, vous devrez payer les impôts et les charges sociales correspondant à votre régime).

La vente d'alimentation, boissons, copie de DVD et CD, etc... est strictement interdite sous peine d'expulsion.

L'organisateur se réserve le droit de faire retirer tout objet ne rentrant pas dans le cadre de la manifestation de puériculture. Les articles trop endommagés ou n'ayant aucun rapport avec le monde de l'enfant seront également retirés.

#### Article 3

Les participants pourront vendre et échanger les supports *cités à l'article 2* à des prix inférieurs à 40 euros. Leur prix est fixé par chacun et est affiché. Aucune réclamation quant au prix de vente ne sera acceptée par l'organisateur.

#### Article 4

La vente et les échanges se dérouleront uniquement sous les chapiteaux dédiés à cet effet. Les transactions se déroulent sous la seule responsabilité des vendeurs et des acquéreurs. Les exposants sont responsables des dommages qu'ils engendrent lors de leurs ventes.

#### **Article 5**

Un espace, une table et une chaise seront mis à la disposition de tous les exposants inscrits (**20**) par ordre de retour des bulletins d'inscription, et dans la limite des places disponibles. En cas de tables restant vacantes, elles pourront être réparties aux personnes en faisant la demande sur place.

L'implantation des emplacements sera définie par les organisateurs de façon à respecter les règles de sécurité applicables, en particulier l'accès aux issues de secours. L'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription ou de faire quitter les lieux à toute personne qu'il ne jugerait pas dans l'esprit de la manifestation.

#### **Article 6**

La manifestation se déroulera sous le contrôle de l'organisateur « la ville de MATOURY » et son personnel.

#### **Article 7**

Tous les exposants s'engagent à respecter le présent règlement sous peine d'annulation de leur inscription.

#### **Article 8**

Le présent règlement sera disponible et affiché d'une manière permanente sur les lieux de la manifestation. Toute modification du règlement sera notifiée au public par voie d'affichage.

***Exposant,  
« Lu (e) et approuvé (e)  
Nom, prénom et signature***